

Association Saint Beno Labre 2
5, rue du Bois Rondel, 35700 RENNES
T : 02 99 84 28 00
E-mail : secretariat@saint-benoit-labre.fr
Site internet : <http://www.saint-benoit-labre.fr>
Responsable :
Dominique DJURICIC (directrice) ; Guillaume GIRARD
& Morane MARLEC (responsable & coordinatrice Pôle
Urgence) ; Vincent BELIER (responsable Pôle Insertion)

Structure

ASBL Chateaubourg
Hébergements d'urgence
PAYS DE VITRE



Capacité

Nb Places : 23

Public

Public : Famille (avec au moins un enfant mineur dans la composition)
Accès mobilité réduite : Non
Accueil d'usagers avec chien : Accueil possible des animaux dans les chambres dédiées disposant d'un accès direct à l'extérieur: Chambre n°1/ Chambre n°2

Hébergement

Modalité Hébergement : Bâtiment composé de chambres individuelles et d'espaces collectifs.

Descriptif : Hébergement composé de plusieurs espaces :

- Bâtiment principal : chambres, rez-de-chaussée équipé d'une douche et d'un WC, étage accessible par escalier avec également douche et WC.
- Chambre supplémentaire située dans un autre bâtiment, accessible par des marches.
- Cuisine collective non attenante à l'hébergement, accessible par 3 à 4 marches, donnant sur un jardin.
- Espaces extérieurs : cour sécurisée pour les enfants.
- Équipements complémentaires : laverie gratuite avec système de planning, local pour poussettes et vélos.
- Stationnement : parking accessible, nombre de places limité.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : 17 rue Monseigneur Millaux, 35 220 Châteaubourg

Accessibilité de l'établissement :

- En train TER : trajet rapide de 15 à 20 minutes, tarif entre 3 et 8 €, avec environ 1 train par heure (9 min de marche jusqu'au site depuis la gare de Châteaubourg)
- En bus BreizhGo : trajet d'environ 35 minutes, et seulement 1 départ par jour (vers 8h30).
- En voiture : environ 20 à 25 minutes de route

Règles de fonctionnement

Visite : Pas de visite autorisée sur site
Horaires d'arrivée et de départ : L'accueil des familles est possible durant la présence du professionnel, ainsi qu'avant son départ, soit du lundi au vendredi, de 11h à 18h.
Absences : Les familles doivent informer en amont le professionnel sur site de toute absence prévue. Celui-ci validera ou non l'absence, dont le nombre est limité au cours de l'année.
Entretien d'accueil : L'entretien d'accueil est effectué par le professionnel
Contrat séjour : Oui, signature tous les mois

Participation financière

Caution : Non
Participation à l'hébergement : Non

Vie collective

Ateliers et actions collectives :

Le site est en cours d'ouverture, mais il est prévu d'y organiser des interventions bénévoles, telles que l'accompagnement à la scolarité ou des cours de français selon les besoins. Des projets sont également développés avec les familles.

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration :

Une cuisine équipée de plaques électriques et d'un four est mise à disposition des familles, qui doivent par ailleurs se tourner vers les aides alimentaires

Autre partenariats :

Orientation vers les partenaires de secteur

Orientation

115